

Péry, le 9 juillet 2022

**Elections générales au Synode des Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure (législature 2022-2026)**

Sont proposé-e-s à la députation au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dans le cercle électoral de Bienne – Jura bernois :

- **Ammann Pierre**, directeur, Rue du Nord 7, 2720 Tramelan
- **Balz Marc**, pasteur, Ch. des Palmiers 5, 2504 Bienne
- **Gfeller Mario**, retraité/juge honoraire, Chadefontaine 19, 2740 Moutier
- **Gmünder Reto**, pasteur, Rue du Krähenberg 14, 2503 Bienne
- **Hoyer Marie-Louise**, secrétaire de paroisse/musicienne, Bartolomäusweg 13c, 2504 Bienne
- **Manson Nadine**, pasteure, Chemin de la Scierie 45F, 2504 Bienne
- **Schaer Raphaël**, avocat, Chemin du Compois 8, 2533 Evilard
- **Schmid Jean-Marc**, pasteur, La Gourbache 10, 2735 Malleray
- **Vaucher Annelise**, assistante de direction (maîtrise fédérale), Ch. des Pâturages 1, 2612 Cormoret
- **Zulauf Catalfamo Sylviane**, enseignante, Rue de Büren 26, 2504 Bienne

Au moins 25 personnes habilitées à voter dans le cercle électoral concerné peuvent présenter des candidatures complémentaires à l'attention du Conseil du Synode jurassien (Malterres 15 à 2603 Péry) d'ici au **vendredi 29 juillet 2022, 17 h** au plus tard. Les candidatures doivent contenir les informations mentionnées à l'art. 13, al. 2 du règlement sur les élections au Synode (RLE 21.220).